

INFORMATIONS

Formation permanente :

OBFG : 6 points / jour
IFJ : demande en cours

Adresse du colloque :

Université de Mons, Campus des Sciences Humaines,
Salle académique. N°17, Place Warocqué, 7000 Mons

Contact Secrétariat de l'A.I.D.E. :

Ariane Robyn info@aide-ride.org
Tel +32 (0)10 47 47 49 Fax +32(0)10 47 47 57

Frais d'inscription :

Avant le 9 mars 2015, soit par email, soit en nous renvoyant le coupon ci-dessous et après versement de 60€ pour la participation au colloque et aux lunchs sur le compte de l'A.I.D.E. : BE24 3100 5100 7538 (mentionner votre nom si différent du donneur d'ordre). Gratuit pour les étudiants, les chercheurs et les doctorants (assistance au colloque uniquement, sans lunch, sans visite de l'exposition).

Hébergements :

www.hotelstjames.be	110 euros
www.ibismons.be	115 euros
le-terminus-mons.h-rez.com	75 euros

Coupon réponse :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Société :

Adresse email :

Adresse de facturation :

Numéro de TVA :

J'assiste à la visite de l'exposition Van Gogh : OUI / NON

Colloque organisé par l'A.I.D.E., Association International de Droit Économique avec le soutien de l'Université de Mons.

L'A.I.D.E. est une association scientifique internationale francophone créée en 1982 à Tunis à l'initiative des professeurs Gérard Farjat, Alexis Jacquemin et Bernard Remiche. Elle regroupe des juristes et des économistes, des gestionnaires et des politologues, théoriciens et praticiens, qui estiment indispensable de s'engager dans une réflexion interdisciplinaire.

En vue de favoriser les échanges et la collaboration entre chercheurs, enseignants et praticiens, l'A.I.D.E. organise des colloques et des séminaires. Elle anime des réseaux de recherche et de réflexion pratique transnationaux.

En outre, elle publie la Revue Internationale de Droit Économique, R.I.D.E., et diffuse des informations sur les activités de ses membres et sur les principales initiatives internationales prises dans le domaine du droit économique.

Plus d'infos : www.aide-ride.org

Secrétariat général de l'A.I.D.E.
Université catholique de Louvain
Place Montesquieu 2 bte 11
1348 Louvain-la-Neuve
Tel +32 (0)10 47 47 49
info@aide-ride.org



COLLOQUE INTERNATIONAL

DES FONCTIONS DE LA PROCÉDURE DANS LE DROIT ÉCONOMIQUE EUROPÉEN.

19 & 20 Mars 2015

Organisé par l'Association Internationale de Droit Économique (A.I.D.E.) à l'occasion des **10 ans de l'École de Droit de l'Université de Mons** en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles



Université de Mons
Campus des Sciences Humaines
Salle académique
17, Place Warocqué, 7000 Mons - Belgique

DES FONCTIONS DE LA PROCÉDURE DANS LE DROIT ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

Université de Mons, 19 et 20 mars 2015

L'Union européenne est source de différentes règles de procédure. À la procédure européenne *stricto sensu* se sont ajoutés des principes issus de la Charte des droits fondamentaux, mais aussi des nombreux textes destinés à coordonner, rapprocher et intégrer les droits procéduraux nationaux. **La fonction de la procédure dans l'Union européenne (axe 1)** doit être relue à la lumière de ces évolutions. Elle ne peut se résumer à sa dimension institutionnelle du côté de l'Union et à l'autonomie procédurale du côté des Etats membres.

La place de l'arbitrage dans l'Union européenne (axe 2), longtemps réduite à l'exclusion, est revisitée à la lumière des enjeux privés et publics en présence qu'il s'agisse de l'arbitrage commercial ou de celui discuté au sujet des accords d'investissement de l'Union européenne.

La place croissante de la procédure dans l'Union européenne s'observe dans les normes à portée proprement procédurale, mais aussi **à travers les instruments de droit matériel (axe 3)**. Déjà avant le Traité d'Amsterdam, mais avec plus de force après, les instruments d'harmonisation contiennent des dispositions procédurales accompagnant la mise en œuvre de règles substantielles. Ces dispositions qui n'ont pas d'existence propre se retrouvent dans des domaines variés du droit économique.

Enfin, la place occupée par la procédure en droit économique européen nous invite à nous interroger sur les **enjeux politiques de la procédure dans l'Union européenne (axe 4)**.

JEUDI 19 MARS 2015

09h00: Accueil par le professeur Calogero Conti, Recteur de l'Université de Mons.

09h15: Mot de bienvenue, Christian Jassogne, Président du Conseil de l'École de Droit, Premier Président honoraire de la Cour d'appel de Mons.

09h30: Propos introductifs, Séverine Menétrey, Assistant professeur en droit judiciaire privé, Université du Luxembourg.

10h00: Axe 1: La fonction classique de la procédure dans l'Union européenne. Sous la présidence d'Eric Balate, Président de l'A.I.D.E., avocat et chargé de cours à l'Université de Mons.

La place de la procédure en droit institutionnel européen, Arnaud Van Waeyenberge, Professeur à HEC Paris.

Les instruments procéduraux européens, Gilles Cuniberti, Professeur de droit international privé, Université du Luxembourg.

11h00: Pause café.

11h30: L'autonomie procédurale des États membres, Marjolaine Roccati, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

12h00: Discussion.

13h00: Déjeuner.

14h30: Axe 2: La place de l'arbitrage dans l'Union européenne. Sous la présidence d'Alexia Autenne, Chercheur Qualifiée FNRS, Professeur à l'UCL et à l'ULB.

L'exclusion de l'arbitrage, Séverine Menétrey, Assistant professeur en droit judiciaire privé, Université du Luxembourg.

La procédure arbitrale dans les accords d'investissements de l'Union européenne, Rainer Geiger, Avocat, Administrateur, A.I.D.E.

15h30: Discussion.

16h15 & 16h30: Visite de l'exposition « Van Gogh ».

VENDREDI 20 MARS 2015

09h30: Axe 3: La place de la procédure dans les instruments de droit matériel. Sous la présidence de Nicolas Thirion, Professeur ordinaire, Université de Liège.

Les fonctions de la procédure en matière de droits intellectuels. Jean-Christophe Galloux, Professeur agrégé à l'Université Paris II (Panthéon Assas), Président de l'IRPI.

Les fonctions de la procédure en matière de concurrence, Nicolas Petit, Professeur ordinaire, Université de Liège, Co-directeur du Liege Competition and Innovation Institute.

10h30: Pause café.

11h00: Les fonctions de la procédure en matière de consommation, Franck Lecomte, Administrateur-juriste, Cour de Justice de l'Union européenne.

Les fonctions de la procédure en matière de droit bancaire et financier, Marina Teller, Professeur agrégé à l'université de Nice.

12h00: Discussion.

13h00: Déjeuner.

14h00: Axe 4: Quels enjeux pour la procédure dans l'Union européenne ? Sous la présidence de Vincent Cassiers, Maître de conférences à l'UCL, Avocat.

L'utilisation de la question préjudicielle par les juridictions nationales à des fins substantielles. Approche verticale, Frédéric Rolin et Benjamin Cheynel, Référendaires à la Cour de justice de l'Union européenne.

Potentiel et limites des recours directs pour le développement d'un droit économique de l'Union; Approche horizontale, Stanislas Adam, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne.

15h00: Pause café.

15h30: La procédure comme réponse à la crise institutionnelle dans l'UE, Loïc Cadiet, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris I, président de l'Association internationale de droit processuel.

16h00: Discussion.

16h30: Conclusions, Niki Kerameus, Avocate aux Barreaux de New York et d'Athènes et Eric Balate, Président de l'A.I.D.E., avocat et chargé de cours à l'Université de Mons.

17h30: 10 ans de l'École de Droit, Alain Finet, Coordinateur général de l'École de Droit (UMONS) et Julien Pieret, Secrétaire académique adjoint de la Faculté de Droit et de Criminologie (ULB); Giuseppe Pagano, Vice-Recteur au Développement institutionnel et régional (UMONS) et Huguette Jones, Professeur ordinaire émérite (ULB), « pères fondateurs » de l'École de Droit.

18h30: Réception dans le hall d'accueil Warocqué.